

Réf: Dossier N° 003366

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE MENUISERIE ET BOIS SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré EXTENSION, LOT 459, ILOT
421

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/12/ 2020 , et enregistrés au CEPICI le 10/03/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE MENUISERIE ET BOIS SARL »

Objet : MENUISERIE- CONSTRUCTION- RENOVATION ET
REHABILITATION -IMPORT-EXPORT-PRESTATION-
PRESTATIONS
DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré EXTENSION, LOT 459, ILOT 421

Dirigeant(s) : M KONATE MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02121 du 16/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15053/GTCA/RC/2021 du 16/07/2021

